Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 64 (1935)

Heft: 3

Artikel: Le tronc et les branches dans l'enseignement primaire

Autor: Dévaud, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040802

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le tronc et les branches dans l'enseignement primaire

La mission de notre école populaire est de préparer les petits Fribourgeois à leur tâche de travailleurs manuels chrétiens et spécialement de paysans, dans le lieu naturel et le milieu social particuliers à notre canton.

L'éducation scolaire des classes primaires ne prépare pas l'écolier au travail par une initiation directe à la technique de ce travail; c'est l'objet de l'apprentissage à la maison, de l'enseignement à l'école professionnelle. Elle le prépare au travail en lui faisant connaître:

- 1º le lieu du travail et ses ressources;
- 2º la nature du travail (labourage, élève du bétail, etc.);
- 3º les liens sociaux supposés par le travail;
- 4º la moralité sanctifiante du travail.

Quand les jeunes savent ce'a, ils possèdent la culture qui leur convient pour remplir leurs tâches temporelles; par ailleurs, l'enseignement religieux leur indique dans quelle intention et par quels moyens de sanctification la loi du travail devient une loi de salut.

Nous traitons ici de l'enseignement profane et de son objet; nous supposons que la formation chrétienne et l'enseignement religieux ne sont négligés ni dans la famille, ni à l'église, ni à l'école.

Cette préparation de l'enfant à la vie de travail comporte deux tâches :

1º ouvrir intelligemment les yeux sur le travail et ses conditions, autour de soi, autour du lieu où se trouve l'école, dans la contrée où selon toute vraisemblance l'enfant réalisera sa vie : pour nous, notre canton;

2º s'informer de ce qui se fait ailleurs, car la contrée dépend, pour le travail surtout, de ce qui se fait ailleurs et tire du dehors nombre de produits et d'instruments de travail.

Si ces deux tâches sont consignées dans des cahiers, nous aurons :

- 1º un cahier d'observation;
- 2º un cahier d'information (que Decroly appelle le cahier d'association).

De Decroly, je n'accepte pas le système entier, mais certaines vues et certains procédés qui me semblent utilisables pour l'éducation du futur travailleur manuel fribourgeois, spécialement à la campagne.

Donc, l'école primaire fait connaître à l'enfant le réel ambiant, donné concret où il devra réaliser sa vie travailleuse : la contrée, le canton. Ce réel, ce donné concret, comprend la nature (lieu) et les gens (milieu). La nature est étudiée surtout comme lieu du travail ; les gens sont étudiés surtout dans leur activité travailleuse.

En quoi je suis fidèle à notre tradition fribourgeoise consignée dans nos livres de lecture. L'observation de la réalité locale sert de base à l'enseignement de nos deux premiers degrés, le village au cours inférieur, le canton au cours moyen. Ces deux cours ouvrent les yeux. Le cours supérieur ouvre l'esprit; il fait comprendre la vie de travail de chez nous, ses conditions matérielles et sociales, les obligations morales qui la régissent, sa valeur de salut.

Mais ce réel concret est trop ample pour être embrassé et pénétré d'un coup. Il faut le diviser. Ces divisions sont appelées par les pédagogues modernes centres d'intérêt. Nous n'aimons pas cette appellation qui implique trop de subjectif; nous préférons le terme : centres d'observation.

Les centres d'observation sont en même temps des centres d'information, car nos informations sur le vaste monde, au delà du lieu et milieu de travail et de vie, n'ont de raison d'être, de justification, qu'en ce qu'elles nous aident à mieux comprendre notre travail et notre vie dans notre lieu et milieu, qu'en ce qu'elles nous aident à devenir plus pleinement nous-mêmes.

Les centres d'observation et d'information servent de base et de « matière » à tout l'enseignement, spécialement à celui des branches-aptitudes. La réalité concrète du lieu et du milieu de travail est comme le tronc qui soutient, alimente toutes les branches et leur communique la vie. Sans cette attache intime et continue avec le réel de l'activité laborieuse du lieu et du milieu, les branches sont mortes et l'enseignement stérile.

D'où l'importance que les futurs instituteurs doivent accorder à la géographie, à l'histoire naturelle, aux éléments des sciences physiques, à l'hygiène qui expliquent les conditions que la nature impose à l'activité travailleuse des habitants d'une contrée, importance tout autre dans une école normale que dans un collège.

Decroly divise la matière de son enseignement en ce qu'il appelle ses quatre grands centres d'intérêt qui sont :

- 1º le besoin de se nourrir;
- 2º le besoin de se protéger contre les intempéries;
- 3º le besoin de se défendre contre les dangers;
- 4º le besoin de travailler solidairement.

Chacun de ces centres d'intérêt est étudié en un an, de la 3^{me} à la 6^{me} année; chacun est parcouru en six étapes : l'homme, les animaux, les végétaux, les minéraux, la société, l'univers, considérés dans leurs rapports avec l'objet du centre d'intérêt de l'année.

Nous ne nous plaçons pas tout à fait au même point de vue que Decroly; nous étudions l'homme dans l'accomplissement de la loi du travail. Demandons-nous à quelles nécessités profondes, inéluctables, l'homme doit obvier par son travail. Saint Thomas (S. T., I, q. 102, a. 2) nous dit que, au Paradis terrestre, l'homme n'avait

pas besoin de travailler, du moins comme c'est notre sort aujourd'hui: 1º parce qu'il trouvait sa nourriture toute préparée dans les fruits du Jardin; 2º parce qu'il n'avait pas besoin de se vêtir et de construire des maisons, le Jardin jouissant d'un climat doucement tempéré. Le besoin de se nourrir, le besoin de se protéger contre les intempéries sont, en effet, les deux nécessités impérieuses qui, depuis la chute, obligent l'homme au travail. Et puis, il s'use au labeur; afin de se soulager, il s'est efforcé de domestiquer à son profit les forces de la nature (vent, eau, animaux, vapeur, électricité, etc.). Sa santé n'est plus inaltérable et la mort le guette; son effort se porte donc à se défendre contre les maladies et les dangers. Nous obtenons ainsi les quatre activités vitales de l'homme après la chute qui peuvent nous servir de centres d'observation et d'information:

- 1º la lutte contre la faim;
- 2º la lutte contre le froid et la nuit;
- 3º la domestication des forces de la nature;
- 4º la sauvegarde de la santé du corps et de l'esprit.

Il est remarquable que Decroly, qui, comme médecin, s'est exclusivement préoccupé des besoins physiques du corps, se rencontre avec ce réaliste génial, saint Thomas, pour assigner les mêmes buts à l'activité du travailleur manuel; trois centres d'intérêt sur quatre coïncident et le travail auquel Decroly assigne son quatrième centre se rencontre dans notre troisième, puisque c'est pour y suppléer que l'homme fait appel aux forces de la nature. Decroly dit: travail solidaire. Cette solidarité dans le travail devrait faire l'objet d'un cinquième centre, car le travail n'aboutit à quelque résultat efficace que s'il est entrepris en union organique et stable avec celui des autres hommes, d'où

5º le perfectionnement et l'expansion de la vie de la personne dans la famille, la profession et la cité.

Le travail est la loi de l'homme imposée par Dieu au Paradis terrestre comme rédemption et salut. C'est par le travail qu'un homme peut entretenir sa famille, qu'il remplit, dans la cité, son rôle social et, s'il l'entend chrétiennement, qu'il sauve son âme. Jésus fut un travailleur manuel; sa mère et son père nourricier le furent également.

La prière donne au travail son intention dernière et lui procure la grâce qui le sanctisse. Les branches religieuses préparent l'enfant à sa vie de prière; les branches profanes le préparent à sa vie de travail — dans le lieu et le milieu dont il connaît les conditions et les ressources par l'observation, à laquelle s'ajoute l'information qui la complète.

L'enfant qui s'est assimilé cet enseignement substantiel est apte à réaliser ses tâches temporelles de travailleur, de paysan fribourgeois, de telle façon qu'il atteigne sa destinée éternelle. Il est mûr pour l'action. L'école peut lui ouvrir sa porte sur la vie en lui enjoignant cette consigne de salut qu'il est dorénavant à même de remplir : Ora et labora.

E. DÉVAUD.

Cette succincte notice sert d'introduction aux causeries que M. l'abbé Dévaud fera cet hiver 1934-35 sur la manière de traiter un « centre d'intérêt », d'après des cahiers d'élèves de l'Ecole du Dr Decroly, à Bruxelles, comme spécimen de développement d'un centre d'observation et d'information.

Elle est le résumé de la conférence que l'auteur a faite à Mesdemoiselles les Institutrices, à Estavayer-le-Lac, le 12 septembre 1934.

Le nouveau manuel de géographie, d'histoire et d'instruction civique pour le degré supérieur

Les temps paraissent définitivement révolus où l'on comptait sur un livre unique pour former les enfants de nos écoles primaires. Après Mes lectures, Voyages en pays fribourgeois..., voici pour les cours supérieurs un manuel de géographie, d'histoire et d'instruction civique. Heureuse idée d'avoir réuni ces trois branches en un seul ouvrage; elles se tiennent par la main, si l'on veut bien me permettre cette image; elles se conduisent l'une l'autre, elles s'entraînent de concert dans une même voie, celle de l'éducation nationale.

Un livre, ou, si l'on préfère, un grand cahier, un album à couverture beige où figure le fameux Guillaume Tell d'Altdorf, 160 pages de textes et d'illustrations, un manuel enfin qui pèse dans la main et qu'on aime aussitôt qu'on le feuillette, tant il y a d'images, de cartes, de croquis de caractères différents. Ce n'est pas un livre qui vous repousse par la monotonie de sa typographie. Non. Il vous invite au contraire à regarder, il vous dit de ne point fuir, il aiguise votre curiosité, et vous vous laissez prendre à ses charmes, très simplement, comme un enfant par de belles images. Je tiens à souligner, dès l'abord, cette présentation claire et joyeuse, cette abondance d'illustrations, cet accueil expansif que vous font ces pages dès que vous les touchez.

M. Gaston Michel, Dr ès sciences, est l'auteur du cours de géographie, la Suisse et les cinq parties du monde; M. Raymond Progin, professeur à l'Ecole secondaire de Fribourg, « a bien voulu fournir, nous dit une note brève, les renseignements nécessaires en vue de l'adaptation de ce cours à l'école primaire et relire une partie des textes »; travail obscur, mais combien méritoire, dont nous le félicitons.

Cette première partie se divise en trente-neuf leçons, trois pour la géographie générale, une pour l'Océanie, l'Australie et l'Afrique, — ce qui est un minimum, — deux pour l'Amérique, une pour l'Asie, deux pour l'Europe, trente pour la Suisse.